



28.01.2014

Analyse de la composition des ordures 2012

Résumé de la publication «Erhebung der Kehrichtzusammensetzung 2012»



Editeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Auteur

Urs Steiger, texte konzepte beratung, Lucerne

Conception de l'étude

Zusammensetzung der Siedlungsabfälle 2012, Grundlagenbericht,
Jörg Zenger, Stephan Wüthrich, CSD Ingenieure, Berne

Collecte des données

ökomobil, Lucerne

Référence bibliographique

Analyse de la composition des ordures 2012

Office fédéral de l'environnement, Berne

Accompagnement à l'OFEV

Michael Hügi, division Déchets et matières premières

Préface

Les déchets reflètent l'activité économique et le comportement des consommateurs au sein d'une société. Il est possible de tirer des conclusions tout spécialement d'un examen approfondi du contenu des poubelles, tel qu'il a lieu lors des enquêtes sur la composition des ordures, que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) mène tous les dix ans. Cette analyse révèle avec quel soin nous traitons les marchandises dans la vie quotidienne.

Dans une économie verte, il est essentiel de clore les cycles des matières, qu'elles proviennent de l'activité économique ou des ménages. L'enquête sur la composition des ordures fournit des informations précieuses sur le succès des efforts déployés et sur les lacunes qu'il s'agit encore de combler. Il ressort de la situation actuelle que les activités menées ces dix dernières années dans le domaine des collectes sélectives ont certes permis de limiter l'augmentation des quantités de déchets, mais elle montre également que d'importants potentiels restent inexploités. C'est le cas notamment des journaux et des bouteilles en verre, qu'il serait pourtant aisé d'amener vers le recyclage, puisque le réseau de collecte et de valorisation est très bien développé dans l'ensemble du pays.

C'est dans le domaine des biodéchets que le besoin d'action est toutefois le plus grand. Cette fraction représente un tiers du volume total des ordures. En l'occurrence, il ne s'agit pas uniquement d'améliorer ou d'optimiser les systèmes de collecte existants, mais bien plus de changer les comportements au niveau de tous les maillons de la chaîne, du producteur au consommateur, en passant par le commerce. Etant donné que la moitié des biodéchets sont en fait des aliments jetés alors qu'ils sont encore comestibles, cette question a une portée non seulement écologique, mais éthique également. La Confédération a institué un groupe de travail inter-offices chargé de trouver des solutions dans ce domaine.

L'enquête sur la composition des ordures apporte une fois de plus des informations détaillées sur la gestion des déchets en Suisse, résultats qui permettront de revoir et d'affiner les mesures existantes. Elle reste par conséquent un précieux outil de monitoring. Lors de la prochaine édition, il conviendra cependant d'élargir la base de données afin de disposer de données autorisant des analyses statistiques encore plus précises.

Michel Monteil
Chef de la division Déchets et matières premières
Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Résumé

Cette enquête 2012 sur la composition détaillée des ordures en Suisse est la quatrième du genre, après celles de 1982, 1992/1993 et 2001/2002. Un total de 16,5 tonnes de déchets provenant de 33 communes, sélectionnées sur la base de critères statistiques, ont été triées en 18 catégories. Simultanément, les communes participant à l'étude ont fourni des données concernant les quantités d'ordures, les collectes sélectives, les ramassages de déchets encombrants ainsi que leurs offres en matière d'élimination. Ces informations permettent d'extrapoler les proportions de déchets qui constituent l'ensemble et de procéder à des comparaisons avec d'autres communes. Par rapport aux enquêtes précédentes (1992/1993 et 2001/2002), celle de 2012 s'est attachée spécialement à analyser les biodéchets. Elle s'est intéressée en particulier à la part des épiluchures et des aliments encore intacts (déchets alimentaires ou « food waste »).

Importance croissante des biodéchets

Globalement, la masse des biodéchets ne cesse de croître. Avec 32 %, il s'agit de la fraction la plus grande des ordures; la quantité a nettement augmenté depuis 2001/2002, puisqu'elle constituait alors 27 % des déchets. Environ la moitié de ces biodéchets, soit un sixième de la quantité totale d'ordures, sont des aliments en majorité encore comestibles. D'autres catégories importantes sont le papier (13.5 %), les matières plastiques (11.0 %) et les objets composites avec (12.8 %). La part de papier a d'ailleurs connu une légère augmentation (quelque 4 %) depuis la dernière enquête.

La comparaison avec les deux dernières enquêtes (1992/1993 et 2001/2002) révèle que l'effet du renforcement et de l'optimisation des collectes sélectives est resté modeste. La production d'ordures spécifique par habitant n'a baissé que de 5 kg au cours de la dernière décennie, passant à 206 kg (260 kg en 1992/1993; 212 kg en 2001/2002).

Il n'a par conséquent pas été possible de compenser l'effet de la croissance démographique. Dans les années 1990, la quantité d'ordures avait encore connu une diminution notable de quelque 16 %. Au cours de la dernière décennie par contre, le volume a augmenté d'environ 120 000 tonnes par an ou de 8 %. L'optimisation des collectes sélectives a produit des résultats surtout pour le papier: 35 000 tonnes en moins finissent dans les ordures ménagères. Il y a également moins de fer dans les poubelles qu'il y a dix ans (5000 tonnes de moins par an). La tendance, déjà constatée en 2001/2002, d'un transfert des produits organiques naturels vers des objets composites s'est maintenue.

Différences entre les communes

La représentation graphique de la production d'ordures spécifique (kg d'ordures par personne et par an; kg/hab*an) met en évidence de grandes différences entre les communes. Ce qui frappe avant tout, c'est l'importante dispersion constatée pour les déchets valorisables que sont le papier et les biodéchets. Il est permis d'en

conclure surtout pour le papier que l'offre de collectes sélectives et leur utilisation doivent être plus ou moins développées selon les communes. Dans le cas des biodéchets, on ne relève toutefois pas de lien direct avec l'offre ou le nombre de ramassages des déchets verts.

Globalement, les communes à caractère rural produisent des quantités d'ordures bien inférieures, et même très nettement inférieures pour 10 des 18 catégories examinées. Dans les communes à vocation touristique par contre, le volume des ordures est significativement plus grand pour 7 des 18 fractions. Dans les grands centres urbains, on est frappé surtout par les importantes quantités de verre et de biodéchets.

Le principal facteur influant sur la production d'ordures et sur leur composition demeure le système de taxation. En effet, les communes qui appliquent des émoluments conformes au principe de causalité (taxe au poids ou au volume) ramassent en moyenne 82 kg d'ordures en moins par habitant et par an que celles qui connaissant d'autres systèmes. Statistiquement parlant, la réduction est de 85 à 100 kg, avec un intervalle de confiance de 95 %. La réduction est obtenue surtout pour les catégories « verre », « papier » (journaux surtout) et « biodéchets ».

Potentiel considérable de diminution des ordures

Aujourd'hui, 1,57 million de personnes en Suisse vivent dans des communes qui n'ont pas encore introduit un système de taxation reposant sur le principe de causalité. Le passage à de tels systèmes sur l'ensemble du territoire permettrait théoriquement de décharger les services de ramassage et les UIOM d'au moins 128 000 à 157 000 tonnes d'ordures par an. Il existe cependant aussi des possibilités d'optimisation dans les communes qui appliquent déjà de telles taxes. Il y a en outre un besoin d'action urgent s'agissant du gaspillage alimentaire. Actuellement, quelque 340 000 tonnes de déchets valorisables finissent dans les ordures. Cela correspond à 12 % des déchets urbains incinérés dans les UIOM, et équivaldrait à une augmentation de 13 % des collectes sélectives. Presque 150 000 tonnes d'aliments – en majorité encore consommables – sont jetés aux ordures, ce qui appelle une campagne de sensibilisation à grande échelle.

Introduction

L'enquête sur la composition des ordures menée en 2012 est la quatrième du genre, après celles de 1982, 1992/1993 et 2001/2002 [1] [2] [3]. Pendant ces trois décennies, les habitudes de consommation ont considérablement changé, tout comme la gestion des déchets dans son ensemble, qu'il s'agisse de la technique, de l'organisation ou du financement. Les quantités et la qualité des déchets urbains ont continué à évoluer depuis la dernière enquête effectuée à l'échelle suisse en 2001/2002: la quantité d'ordures produite par les ménages a légèrement augmenté, tandis que celle des déchets collectés séparément a crû d'environ un quart. Cette progression s'explique du fait des efforts soutenus des communes pour encourager les collectes sélectives des déchets valorisables et de l'introduction progressive de systèmes de taxation conformes au principe de causalité. Aujourd'hui, 1999 communes, représentant 80 % de la population suisse, appliquent des taxes obéissant à ce principe, à savoir qui sont fonction du volume (taxe par sac) ou du poids (taxe au poids).

En dépit des succès enregistrés, il s'agit de poursuivre l'optimisation de la gestion des déchets dans les communes, du point de vue tant des cycles des matières et de l'écologie que de l'économie. Pour ce faire, il faut disposer de données actuelles sur la composition des déchets urbains, qui permettent d'apprécier l'efficacité des mesures déjà prises et de définir les actions qui sont encore nécessaires. La méthodologie utilisée pour cette « Enquête sur la composition des ordures 2012 » est quasi-identique à celle qui avait été appliquée en 2001/2002. Il est dès lors possible de dégager les principales évolutions intervenues dans le domaine des déchets urbains.

Les analyses des déchets sont un outil important pour vérifier l'efficacité des mesures appliquées dans la gestion des déchets. Il est cependant essentiel qu'elles soient réalisées de manière coordonnée et uniforme. Les contraintes méthodologiques et statistiques ne sont d'ailleurs pas négligeables et des efforts sont nécessaires pour obtenir des résultats concluants. Il est donc judicieux d'analyser le contenu des poubelles à intervalles réguliers. Ce faisant, il faut tenir compte aussi bien des changements intervenant dans les collectes sélectives que dans les systèmes de taxation et dans les habitudes de consommation.

6 Conclusions et besoin d'action

La présente quatrième enquête sur la composition des ordures donne un aperçu général de l'évolution intervenue dans la gestion des déchets en plus de deux décennies, tout en permettant de faire des analyses plus approfondies. Elle fournit des informations précieuses sur la situation actuelle: des résultats appréciables ont été obtenus dans des secteurs importants grâce aux mesures adoptées en vue de réduire la quantité des déchets, de collecter davantage de matières valorisables et d'assurer la reprise de matières et de produits. Ainsi, la quantité de déchets confiée au service de ramassage des ordures a continué de baisser, passant de 211 à 206 kg par personne et par an.

Avantages avérés des systèmes de taxation conformes au principe de causalité

Les systèmes de taxation reposant sur le principe du pollueur-payeur restent un élément déterminant pour la quantité d'ordures et leur composition. Sans être l'unique facteur, ils jouent un rôle essentiel dans la réduction des volumes de déchets: les communes qui ont introduit de tels systèmes enregistrent quelque 80 kg d'ordures en moins par habitant et par an que les communes n'appliquant pas ce principe. Ce constat avait déjà été fait lors des enquêtes de 1992/1993 et 2001/2002. Les communes ne prélevant pas de taxes causales ont néanmoins réussi à réduire la quantité d'ordures de 100 à 80 kg en moyenne par habitant et par an, grâce à d'importants efforts déployés dans le domaine des collectes de déchets valorisables.

Les potentiels de valorisation ne sont pas encore pleinement exploités

La nette réduction de la quantité d'ordures est obtenue par un renforcement des collectes sélectives des déchets valorisables. Dans les communes appliquant une taxe causale, on retrouve dans les ordures nettement moins de déchets appartenant à la majorité des 18 catégories examinées. Si le potentiel des collectes séparées est exploité au maximum pour certains déchets, une amélioration semble toutefois encore possible pour plusieurs fractions. En effet, quelque 340 000 tonnes de déchets valorisables atterrissent encore dans les poubelles; il s'agit spécialement de « papier », plus précisément de « journaux », de « carton » et de « biodéchets ». La réduction des quantités éliminées avec les ordures requiert un examen et une amélioration continuel de la logistique et des infrastructures des collectes sélectives. Pour la reprise des piles et des déchets électriques et électroniques, il faut également prendre des mesures supplémentaires ou renforcer l'application de celles qui ont déjà été adoptées.

Besoin d'action accru pour les biodéchets

L'enquête 2001/2002 avait déjà révélé un besoin d'action dans le domaine des biodéchets, nécessité devenue encore plus impérative dans l'intervalle. Ces déchets représentent un tiers des ordures et constituent donc la fraction la plus grande, la tendance s'étant renforcée au cours des dix dernières années. L'introduction des collectes de déchets verts et leur intensification parfois continue a certes dirigé de grandes quantités additionnelles vers les installations centralisées de compostage et

de méthanisation, mais ces offres d'élimination semblent avoir eu peu d'influence sur les volumes évacués avec les ordures. Il existerait pourtant des possibilités d'élimination appropriées dans de nombreuses communes pour les épiluchures et les déchets de jardin. Ce qui est préoccupant avant tout, ce sont les plus de 30 kg d'aliments par personne et par an qui sont jetés aux ordures. Pour diminuer cette quantité, il faut renforcer non seulement l'information dans le domaine de l'élimination des déchets, mais aussi et surtout informer la population et la sensibiliser aux comportements en matière d'achats et de consommation.